

Extrait du Gouvernement du Sénégal

<https://www.sec.gouv.sn/Conseil-des-Ministres-du-11-mai.html>

# Conseil des Ministres du 11 mai 2011

- Actualités - Conseils des ministres -

Date de mise en ligne : jeudi 12 mai 2011

---

Gouvernement du Sénégal

---

**Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 11 mai 2011, à partir de 17 heures, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence, Maître Abdoulaye WADE, Président de la République.**

Le Chef de l'Etat a, tout d'abord, félicité les nouveaux Ministres en charge de la Famille et des Sénégalais de l'Extérieur et leur a souhaité la bienvenue ainsi qu'un plein succès dans leurs nouvelles fonctions. Le Président de la République a, par la même occasion, insisté sur l'importance primordiale qu'il accorde au Ministère en charge de la Petite Enfance qu'il a érigé en Département plein. Il a demandé au Premier Ministre d'élaborer, dans les plus brefs délais, les lettres de mission à transmettre aux Ministres nouvellement installés.

Le Chef de l'Etat a ensuite fait part au Conseil des audiences qu'il a accordées à :

- Madame Yvette SYLLA, Ministre des Affaires Etrangères de Madagascar, porteur de message de Son Excellence Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar ;
- Son Altesse Royale, la Princesse MAXIMA des Pays Bas, Avocate Spéciale du Secrétaire Général des Nations-Unies pour la Finance inclusive pour le développement, en compagnie du Ministre de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro-finance ;
- Monsieur James B. STALLINGS, Chef de la Coopération Militaire des Etats-Unis d'Amérique et Directeur des Affaires Régionales en compagnie de S.E. Mme Marcia BERNICAT, Ambassadeur des Etats-Unis à Dakar ;
- Monsieur le Préfet Erard CORBIN DE MANGOUX, Directeur Général de la Sécurité Extérieure Française, en compagnie d'une délégation ;
- Serigne Abo MBACKE, Khalife de Serigne Fallou MBACKE, en compagnie d'une délégation ;
- Monsieur Amadou Lamine NIANG Président de la Chambre de Commerce de Dakar ;
- Une délégation suisse conduite par le Directeur Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre des Mines et de l'Industrie, venue l'entretenir de l'implantation d'une usine de démantèlement et de recyclage de bateaux abandonnés. Cette audience s'est déroulée en présence de M. Madior Bouna NIANG ;
- Monsieur Pierre GOUDIABY conduisant une délégation allemande pour la mise en bouteille du Bissap.

Au titre de ses activités, le Chef de l'Etat a fait part de l'accueil de S.E.M Faure GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, qui a effectué une visite de travail à Dakar.

Le Président de la République a informé le Conseil avoir présidé le Conseil Présidentiel sur les inondations.

Evoquant l'imminence de la saison des pluies, le Président de la République a insisté sur la nécessité d'une bonne préparation de la prochaine campagne agricole. Il a, à ce sujet, instruit le Premier Ministre, en relation avec le Ministre de l'Agriculture, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour un bon démarrage de la campagne agricole.

Le Chef de l'Etat a, dans la perspective de l'implantation d'une usine de transformation du « bissap », demandé de promouvoir cette culture dont l'exportation, notamment dans le cadre de l'AGOA, peut permettre au Sénégal de tirer profit de cette spéculation porteuse.

Revenant sur le Conseil Présidentiel consacré aux inondations, le Président de la République a donné des instructions fermes au Ministre d'Etat en charge de la Construction, de l'Habitat et de l'Hydraulique pour que des mesures hardies soient prises, afin de faire face aux intempéries. Il a, à cet effet, demandé au Ministre d'Etat en

charge de ce secteur, en rapport avec le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, de mobiliser immédiatement les moyens financiers nécessaires à l'éradication définitive de ce phénomène.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de trouver une solution rapide, avant l'hivernage, pour régler définitivement le problème de l'Emissaire en mer de Cambérène dont le débordement des eaux constitue un danger réel pour la santé des populations.

En vue de la relance de la filière horticole, notamment dans la zone des Niayes, le Chef de l'Etat a instruit les Ministres en charge de l'Agriculture et de l'Hydraulique de réactiver les forages de Thiaroye, dont le redémarrage va, d'une part, contribuer considérablement à la réduction de la facture d'eau utilisée par les maraîchers et, d'autre part, permettre de stabiliser la nappe phréatique.

Soucieux d'améliorer les conditions socio-économiques des populations, celles de la banlieue et de la campagne en particulier, le Chef de l'Etat a donné des instructions au Premier Ministre, pour, en rapport avec le Ministre en charge de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Micro-finance, la tenue, dans les meilleurs délais, d'un Conseil Présidentiel sur le Micro-crédit.

Le Président de la République a annoncé au Conseil la visite d'amitié et de travail, la première depuis sa prestation de serment, qu'effectuera S.E.M Alassane Dramane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, à Dakar du jeudi 12 mai 2011 à 17H au vendredi 13 mai 2011.

Dans sa communication, le Premier Ministre a fait part au Conseil de la séance de travail qu'il a eue avec une délégation du SAEMSS/CUSEMS, conduite par son Secrétaire Général, en présence du Ministre de l'Enseignement Élémentaire et du Moyen secondaire. Les syndicalistes ont déploré certaines lenteurs dans l'élaboration des textes réglementaires qui doivent consacrer quatre (4) avancées majeures figurant dans les protocoles d'accord signés en avril 2007 et avril 2009.

A la suite des discussions, il est ressorti qu'il n'existe aucune divergence de fond entre le Gouvernement et les Syndicats, concernant les quatre (4) points évoqués.

En effet, qu'il s'agisse de la création des Centres régionaux de formation des Personnels de l'Education, de l'organisation des passerelles de formation en vue du reclassement de certains enseignants, de la création du corps des administrateurs scolaires et de la validation des années de contractualisation et de vacatariat, le Gouvernement considère les revendications des enseignants, amplement justifiées, et s'est engagé à y faire droit.

Le Premier Ministre a ensuite fait le compte rendu du Conseil Interministériel, consacré à la modernisation des services d'état civil, qu'il a présidé le mardi 10 mai 2011.

Après le recensement des manquements et des contraintes actuelles qui sont de divers ordres, un plan de modernisation comportant plusieurs recommandations a été soumis au Conseil. Il s'agit, entre autres de :

1. l'adoption d'une stratégie nationale d'informatisation et la mise en place d'un réseau national de l'état civil, avec le concours de l'Agence de l'Informatique de l'Etat (A.D.I.E) ;
2. la mise en synergie du réseau avec ceux des Greffes des Tribunaux, de la Direction de l'automatisation des fichiers, de la Direction de la Police des étrangers et des titres de voyage, pour une plus grande fiabilité des données ;

3. la réhabilitation et l'équipement adéquat des centres d'état civil, ainsi que la professionnalisation de l'archivage ;
4. la mise en place d'une Fonction publique locale et l'émergence d'un corps d'agents de l'état civil bien formés et correctement rémunérés ;
5. la mise en place d'un dispositif efficient d'éradication de la fraude sur l'état civil des personnes.

Un important effort budgétaire interne et des concours financiers attendus, notamment de la République de Corée pour un montant de 22 milliards, permettront de mener à bien ce plan d'action 2011-2015.

Le Premier Ministre a également informé le Conseil avoir :

- inauguré le Salon international de l'Association pour le développement de l'élevage et l'amélioration des races ovines, caprines et bovines ;
- présidé la cérémonie officielle d'ouverture de la Conférence internationale sur le métier de secrétaire, organisée par la Fédération Africaine des Secrétaires, Assistantes et Attachés de Direction (FASAAD).

Au chapitre de ses audiences, le Premier Ministre a reçu plusieurs personnalités parmi lesquelles Monsieur Mouhamadou Lamine MBACKE, Président Directeur Général de l'Institut Africain de Finance Islamique (AIF), conduisant une délégation de partenaires venus de Dubaï.

Ø Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique a fait le compte rendu du Conseil Présidentiel du 5 mai 2011, consacré aux inondations. Le Comité National de Lutte contre les Inondations (CNLCI), mis en place depuis 2010, avec la participation de l'ensemble des services de l'Etat, a-t-il dit, a défini et a commencé à mettre en oeuvre un programme d'urgence à partir de la stratégie pour l'éradication définitive des inondations.

Ø Dans le cadre de l'application des accords signés avec les syndicats de l'Enseignement, le Ministre de l'Education a fait le point de l'évolution des projets de décret concernant :

- les Centres Régionaux de formation du personnel enseignant ;
- les Passerelles professionnelles dans le moyen - secondaire ;
- les corps des administrateurs scolaires ;
- la validation des années de volontariat et de vacatariat.

Ø Le Ministre de l'Urbanisme, de l'Assainissement, de l'Hygiène Publique et du Cadre de Vie a indiqué que la situation de la Station de Cambérène est à distinguer du projet de l'Emissaire en mer de Cambérène.

S'agissant de la station de Cambérène, le Ministre a informé qu'elle est affectée par deux problèmes :

- la surcapacité : elle était conçue en 1989 pour traiter 19.000 m<sup>3</sup>/jour. Actuellement elle reçoit plus de 30.000 m<sup>3</sup>/jour.
- la remontée de la nappe phréatique avec les derniers hivernages pluvieux.

Un projet de redimensionnement et de réhabilitation de la station est conçu pour résoudre le problème à long terme et fait l'objet d'une requête de financement.

Toutefois, a-t-il indiqué, pour parer à l'urgence avant le prochain hivernage, un système de pompage renforcé est

prévu.

Concernant le Projet de l'Emissaire en Mer de Cambéréne, il comporte une phase terrestre et une phase maritime.

La phase terrestre s'étend sur 2400 mètres, de la station sise à l'autoroute aboutissant au regard situé en bord de mer à Cambéréne. Le projet prévoit une conduite parallèle à celle existante. Sa première phase allant de la Station au Rond Point Case de Cambéréne sera terminée fin mai 2011.

Pour la phase maritime, en réponse aux engagements pris dans le protocole de 2000 et afin d'apaiser les inquiétudes des populations de Cambéréne, le Gouvernement a trouvé une solution technique afin de faire face à tous les risques de pollution de la plage de Cambéréne et ses environs en assurant le rejet des eaux traitées très loin en mer. Cette solution consiste en la réalisation d'une nouvelle conduite ou canalisation posée en mer, appelée Emissaire. Son exutoire sera éloigné de 1700 mètres du rivage sous 40 mètres de profondeur. Le projet vise entre autres :

- l'amélioration des conditions de pompage ;
- l'optimisation des performances hydrauliques de l'émissaire terrestre ;
- la réalisation d'un point de rejet pour empêcher les retours des eaux et éliminer ainsi tout risque de pollution des plages de Cambéréne.

Ø Le Ministre de l'Agriculture a fait le point sur les préparatifs de la prochaine campagne agricole. Il a indiqué que l'accent sera mis cette année sur la production de pommes de terre, de blé et de bissap. En effet, après les récoltes record d'oignons et de tomates en 2010, le Gouvernement, tout en mettant en place les conditions de poursuivre la progression de la production de ces spéculations, va lancer un vaste programme pour la pomme de terre et le blé. En termes de rendement, a-t-il dit, le Sénégal a atteint le niveau de 25 tonnes en moyenne par hectare pour l'oignon, avec des points de 50 tonnes. Pour la tomate, le rendement moyen en 2010 est de 35 tonnes à l'hectare avec une projection de 50 tonnes pour la prochaine campagne.

Le Ministre de l'Agriculture a ensuite informé le Conseil de l'important projet avec l'Inde qui est en phase de finalisation en vue de l'aménagement de 150 000 hectares de terres et d'acquérir, à court terme, un équipement agricole constitué de tracteurs, de motopompes, d'unités de décorticage de riz, de transformation de maïs et d'arachide. Il est également revenu sur les autres priorités du secteur agricole, notamment la hausse de la production d'arachide, de coton et de céréales.

Ø Le Ministre des Sports est revenu sur la 14<sup>e</sup> édition du drapeau du chef de l'Etat de lutte traditionnelle dotée de la Coupe du Président de la République, tenue les 07 et 08 Mai 2011, au Stade Ely Manel FALL de Diourbel, en présence des Ministres chargés de l'Agriculture et de l'Enseignement Technique, des Maires de Diourbel et de Bambey, ainsi que des autorités administratives et locales de la région. Pour la première fois, les 14 régions ont été représentées à ces joutes âprement disputées et remportées par la sélection régionale de Fatick qui a empoché par la même occasion, une enveloppe de cinq millions (5 000 000 F CFA). Le Ministre des Sports a salué la présence et les prestations des anciennes gloires qui ont contribué au succès de cette fête. Le Ministre a également salué la forte mobilisation des populations du Baol autour de cet important événement sportif et a félicité particulièrement les organisateurs ainsi que l'ensemble de la presse qui en a assuré une bonne couverture médiatique.

Ø Le Ministre de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance est revenu sur la visite de travail effectuée par Son Altesse royale, la Princesse Maxima des Pays Bas à Dakar, du 8 au 11 mai 2011, en sa qualité d'Avocate du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Finance inclusive. Durant cette visite, elle a eu droit à un exposé sur l'état des lieux, les enjeux et les défis de la micro finance au Sénégal où il est ressorti que les contraintes et défis portent essentiellement sur la concentration dans les grandes villes, la professionnalisation ainsi que la viabilité et la

pérennité des Institutions de Microfinance (IMF).

Pour corriger ces distorsions, a dit le Ministre, son Département a inscrit dans ses perspectives la mise en place d'un programme d'éducation financière au profit des membres et clients des IMF dans la cadre de la réalisation de la Stratégie nationale de la micro finance.

Un atelier sur la finance responsable et la protection des consommateurs s'est déroulé le 11 mai 2011 dans les locaux de la Banque Mondiale avec une trentaine de participants venant de diverses structures intervenant dans le secteur de la micro finance. Les discussions ont porté, entre autres, sur les points suivants :

- Complémentarité entre stabilité financière, finance inclusive et protection des consommateurs ;
- Meilleure efficacité dans la délivrance des produits et services financiers pour une réduction des coûts de transactions ;
- Transparence et publication des informations aux clients ;
- Mécanismes de résolution des différends entre prestataires de services financiers et clients ;
- Lutte contre le surendettement et éducation financière des clients.